

Accueil > Actualités > Implantation d'une clinique Clinalliance : un projet d'intérêt général défendu par le Maire et le Directeur du CHSE pour une offre de soins complète

IMPLANTATION D'UNE CLINIQUE CLINALLIANCE : UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DÉFENDU PAR LE MAIRE ET LE DIRECTEUR DU CHSE POUR UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE



Ils y travaillent depuis de nombreuses années : créer un Campus Santé complet sur le site hospitalier d'Étampes. Un développement stratégique qui permet de rassembler en un même lieu des établissements de santé publics et privés au bénéfice du patient.

Ce développement de l'offre de soins locale est ardemment soutenu et défendu par Le Maire Franck Marlin, vice-président du Conseil d'administration du Centre Hospitalier Sud-Essonne (CHSE) et Christophe Misse, directeur du CHSE Dourdan-Étampes qui entendent mutuellement conforter tout le travail déjà mené pour offrir aux Étampois et aux Sud-Essoniens une offre de soins complètes.

Le projet de construction d'une clinique Clinalliance, un établissement de référence en matière de rééducation fonctionnelle, permettrait de proposer des soins, notamment avec balnéothérapie, à des patients après une période d'hospitalisation, une chirurgie ou des accidents de la vie, victimes d'AVC ou polytraumatisés de bénéficier d'équipements modernes.

« Cela fait plus de 4 ans qu'un hôpital de jour de rééducation fonctionnelle a été ouvert par Clinalliance sur le site d'Étampes, dans les locaux de l'ancien EHPAD du Petit Sain-Mars », rappelle Christophe Misse. « Cet hôpital de jour qui comprend 80 places au bénéfice de la population d'Étampes et du Sud-Essonne, apporte grande satisfaction aux patients qui le fréquentent, avec un mode de prise en charge ambulatoire, mais aussi aux professionnels de l'Hôpital et aux soignants de Clinalliance qui y travaillent en étroite collaboration », souligne Christophe Misse.

« Ce partenariat fonctionne si bien que Clinalliance a décidé de déposer un dossier de demande d'autorisation pour construire une clinique auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui permettrait de maintenir les 80 places de jour mais aussi de créer 100 lits en hospitalisation complète », ajoute le directeur du CHSE.

À la polémique de certains opposants à l'édification d'un établissement de santé privé dans l'enceinte publique de l'hôpital, Christophe Misse ne comprend pas.

« La coopération avec des établissements privés de santé n'est pas une nouveauté pour le CHSE. Nous coopérons déjà avec une multitude d'organismes privés : NéphroCare qui réalise les dialyses, la clinique Korian qui est à Saclas... Nous coopérons avec d'autres établissements privés en ce qui concerne l'hospitalisation à domicile, dans le cadre de l'imagerie ou bien encore avec les ophtalmologistes qui se sont installés récemment à Étampes et qui viennent au bloc opératoire du CHSE pour effectuer les opérations de cataracte. Cela fonctionne très bien. Clinalliance, comme tous nos autres partenaires, peuvent profiter du plateau technique, notamment en termes d'imageries, de biologie et de certains autres services offerts par l'hôpital, ce qui nous permet d'avoir des recettes supplémentaires. On est vraiment dans un partenariat exemplaire qui n'est pas concurrentiel, mais complémentaire avec ce que l'on fait déjà », souligne-t-il.

Le Maire Franck Marlin défend l'intérêt général du projet

Un avis partagé par le Maire Franck Marlin. « Ce développement majeur de l'offre de soins locale, qui entraînera la création de plusieurs centaines d'emplois, permettra de répondre à la légitime attente et aux besoins impérieux de nombreux patients qui rencontrent des difficultés substantielles afin d'être pris en charge dans des délais appropriés au sein d'un établissement spécialisé et adapté à leur pathologie ».

« En effet, force est malheureusement de constater qu'aussi bien à Villiers-sur-Orge, dans le département de la Seine-et-Marne ou dans les autres communes franciliennes concernées, il existe une pénurie de places récurrentes dans les structures adaptées.

J'ai ainsi été fréquemment sollicité, en tant que Maire d'Étampes et dans le cadre de mes mandats successifs de Député, par des familles m'ayant exprimé leur profonde détresse face aux délais d'attente affectant l'orientation vers ce type d'établissement.

C'est pourquoi, compte-tenu de l'ampleur des besoins constatés, il était absolument essentiel pour le Sud-Essonne et ses habitants d'obtenir il y a trois ans l'agrément de l'ARS en vue de l'implantation de cet établissement spécialisé.

Ce souci exclusif de l'intérêt général ne semble malheureusement pas partagé par les élus de l'opposition municipale qui, à travers leur posture démagogique et leur idéologie sectaire, déploient toute leur énergie afin que ce projet, pourtant essentiel pour l'accès aux soins des habitants de notre territoire, périclite ».

Le Maire Franck Marlin qui n'entend pas laisser avorter ce projet d'intérêt général, par des recours d'ordre idéologique et politique, va présenter au vote le 4 octobre prochain, lors du Conseil Municipal, une mise en compatibilité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour que Clinalliance puisse déposer son permis de construire.

Une construction écologique respectueuse de l'environnement

« Ce qui a été instruit par la ville d'Étampes a été fait dans le parfait respect de l'environnement. D'ailleurs, l'autorité environnementale, qui est l'entité publique la plus haute en charge de la protection de l'environnement, a indiqué qu'il n'y avait pas besoin d'enquête d'environnementale tant le projet leur semble exemplaire en la matière », informe Christophe Misse.

« Cette clinique est un projet écologique qui respecte complètement l'écosystème, dans la mesure où elle va être équipée d'un système de chauffage et d'une climatisation par géothermie, avec un espace boisé qui est complètement respecté et même intégré au projet. Les arbres qui pourraient être coupés sont pour la moitié d'entre eux malades et seront largement compensés par de nouvelles plantations. C'est un projet qui va préserver la beauté du parc de l'hôpital et même permettre d'optimiser son utilisation au bénéfice des patients », conclut le directeur du CHSE.